

Améliorer la qualité des soins au Congo : les personnels paramédicaux renforcent leurs compétences

La clôture officielle du projet d'appui à la formation continue des personnels paramédicaux (PARAMED), s'est déroulée le lundi 4 juillet, à Brazzaville.

Financé par l'Union européenne, le projet d'une durée de quatre ans, a été mis en œuvre par l'Agence Française de Développement en partenariat avec un consortium de trois institutions responsables de l'assistance technique : la Croix-Rouge française, le bureau d'études CREDES et le Fonds FIBIO « Formation Internationale en Biologie de la Santé ».

Dans son allocution, S.E Madame Saskia De Lang, Ambassadeur de l'Union européenne au Congo, a souligné l'importance du projet pour l'amélioration de la qualité des services de soins aux populations.

« Les taux de mortalité infantile et maternelle au Congo restent encore aujourd'hui trop élevés. Nous comptons sur le Ministère de la Santé pour mettre à profit les compétences acquises par ces hommes et ces femmes. Nous comptons aussi sur eux pour appliquer avec rigueur leurs nouvelles connaissances. » a-t-elle déclaré.



S.E Mme Saskia De Lang



S.E Mme Jacqueline Lydia Mikolo

S.E Madame Jacqueline Lydia Mikolo, Ministre de la Santé et de la Population a pour sa part insisté sur la nécessité de renforcer les compétences des personnels de santé.

« Il s'agit d'une composante essentielle de l'amélioration de la qualité de l'offre de soins », a-t-elle rappelé avant de procéder à la clôture du projet.

A l'issue de la cérémonie officielle, un atelier de restitution des résultats du projet a été organisé, animé respectivement par le Professeur Gontran Ondzotto, coordinateur national PARAMED, Directeur Général de l'Administration, de la Réglementation et des Ressources Financières (DGARRF) du Ministère de la Santé et de la Population et le Dr Cossi Servais Capo-Chichi, chef du consortium de l'assistance technique du projet. L'atelier a également porté sur les recommandations à observer pour la pérennisation du projet, suivies d'un échange questions-réponses. A la fin de la réunion, des représentants du Ministère de la Santé et de la Population et de la Délégation de l'Union européenne, ont remis symboliquement les certificats et attestations de formation aux formateurs ainsi qu'aux Directeurs Départementaux de la Santé, qui, à leur tour les remettent aux prestataires formés.



Dr Dossou, coordinateur et formateur
des techniciens de laboratoire



Mme Amparo Moreno Sebastia
et M. Mpompolo Mebanga
Maurice



Pr Gontran Ondzotto et Dr Cossi Servais Capo-Chichi

■ Améliorer la qualité des soins pour réduire les taux de mortalité

Le projet part d'un constat alarmant : la qualité des soins dans les hôpitaux et centres de santé au Congo est insuffisante avec des conséquences désastreuses sur les indicateurs de santé. Les compétences du personnel paramédical pour délivrer les soins de santé primaires sont trop faibles avec un écart important entre le profil professionnel et la compétence avérée. Les infirmiers et sages-femmes représentent **76 % du personnel de santé**. Relever le niveau de ces ressources humaines permettra d'obtenir un réel impact sur la qualité des soins. Un diagnostic approfondi en début de projet a confirmé ce déficit de compétences dans tout le pays et identifié les besoins réels en formation continue.

■ 54 formateurs formés, 1510 prestataires de santé formés, 16 sites de formation aménagés

Le projet avait pour objectif de remettre à niveau le dispositif de formation et les compétences du personnel paramédical sur l'ensemble du territoire national. Au total, **895 infirmiers**, **401 sages-femmes** et **214 techniciens de laboratoire** ont été formés dans les 12 départements du pays. 5 curricula de formation ont été élaborés selon les besoins relevés sur le terrain : 2 curricula des formateurs et 3 curricula des prestataires. Le projet a aussi permis l'aménagement de 16 sites de formation, qui ont notamment été équipés en matériels didactiques.



Ce programme a représenté 4 sessions de formations pour les infirmiers et les sages-femmes et 5 sessions pour les techniciens de laboratoire. Chaque session consistait en des cours théoriques et pratiques sur une durée d'un mois. Les formateurs et les prestataires bénéficiaires de la formation ont été recensés pendant le diagnostic, par les Directeurs Départementaux de la Santé et les Directeurs d'Hôpitaux, qui ont joué un rôle essentiel de coordination et de facilitation des formations et des supervisions.

■ L'ancrage institutionnel de la formation continue : une priorité pour la pérennité du projet

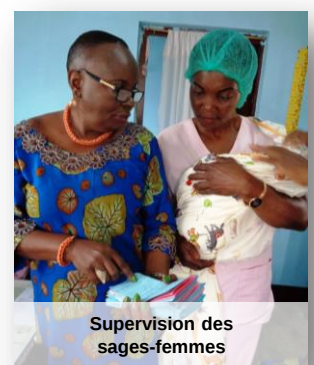
Le projet a renforcé les capacités opérationnelles du Ministère de la Santé en matière de formation continue ainsi que son leadership dans ce domaine. En effet, c'est la Direction Générale de l'Administration, de la Réglementation et des Ressources Financières (DGARRF) du Ministère de la Santé et de la Population, qui avait pour rôle de coordonner le projet. Un Chef du Service de la formation et des stages a également été nommé au sein du Ministère. Une approche a été mise en place pour favoriser la synergie entre toutes les institutions concernées telles que la Faculté des Sciences de la Santé et le Laboratoire National de Santé Publique.



A ce stade, le défi majeur pour la pérennisation de PARAMED est de poursuivre l'institutionnalisation de la formation continue à tous les niveaux du système de santé. Et ce, en partenariat avec toutes les institutions parties prenantes telles que l'Ecole Paramédicale Jean Joseph Loukabou et le Ministère de l'Enseignement Technique & Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi.

■ La formation continue se poursuit dans les structures sanitaires

Les différents formateurs formés dans le cadre du projet, ont acquis des techniques d'enseignement et de pédagogie et disposent des modules de formation pour relayer la formation dans leurs services et auprès de leurs collègues. De même, les prestataires de services de santé formés doivent maintenant appliquer tous les enseignements acquis et adopter de nouveaux comportements dans leur travail. Ainsi la continuité du projet repose sur la mise en place d'un système de supervision des compétences intégrant des indicateurs de qualité.



■ Ils ont contribué à la réussite du projet...

Dr Capo-Chichi, Coordinateur du consortium de l'assistance technique du projet.



Dr Capo-Chichi

« Le PARAMED est un projet pertinent qui répond à une problématique identifiée : le déficit de compétences du personnel de santé. Il a permis de mieux apprécier la réalité dans les formations sanitaires et d'identifier les besoins en formation continue. Ce fut également l'occasion de redonner confiance et motivation aux personnels paramédicaux qui représentent la majorité du personnel de santé au Congo. Le niveau de compétence est tellement faible, c'est un projet ambitieux qui s'inscrit dans le temps. De réels impacts et répercussions sur la qualité des services de soins et la santé des populations seront visibles, mais dans cinq ans environs. Certaines méthodes de travail sont totalement nouvelles pour les prestataires formés, c'est comme un nouveau départ. »

Mme Nkedi Sylvie, une des formatrices des sages-femmes.

« On a pu enseigner comment utiliser des équipements qui ont toujours été réservés aux médecins comme le kit d'avortement et la ventouse. Cela va nous permettre d'être plus rapides lors d'accouchements difficiles. C'est une petite révolution pour les sages-femmes au Congo ! Suite au projet, j'ai mis en place une fiche de surveillance par femme enceinte qui arrive au bloc et une fiche de suite de couche qui permet de faire le suivi de chaque femme jusque 6h après son accouchement. Nous n'avons jamais eu de fiches de suivi personnalisées, il y avait seulement un registre pour toutes les patientes. »



Sylvie Nkedi et une sage-femme formée



Christine Dombi

Mme Dombi Christine, une des formateurs des infirmiers.

« Le projet a remis à niveau le personnel dans tout le pays. Il y a un réel impact au niveau national. A l'Hôpital de Makélékélé, 40 infirmiers ont bénéficié de la formation. Je les appuie à organiser les restitutions dans leurs services. De plus, lorsque j'observe une lacune d'un infirmier, je le mets en relation avec un des personnels formés afin d'encourager la transmission de tous les enseignements du PARAMED. »

Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Contact : Azaad MANTÉ - Chargée de Communication - (+242) 05 500 24 00 - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu

site internet : <http://eeas.europa.eu/delegations/congo> - Facebook : [facebook.com/duecongo brazza](https://www.facebook.com/duecongo brazza)